

Le Libre au-delà du Logiciel

Pour que des auteurs rencontrent leur public ou créent en collaborations et publient librement leur production, tout en respectant leur droit d'auteur, il a fallu créer des licences et des outils de diffusion nouveaux qui profitent des immenses et nouvelles possibilités de l'espace numérique.

Le 1er exemple de ce nouveau mode d'échange est le logiciel libre. Né avec internet, il en supporte une bonne partie de l'infrastructure de communication grâce à la définition d'interfaces publiques, librement utilisables.

Suivant cet exemple sont apparus des mouvements de création culturelle nouveaux s'appuyant sur le partage, la transparence et la liberté de diffusion des créateurs et aussi de leur public.

Ce mouvement basé sur la Copyleft Attitude concerne :

- la connaissance (encyclopédie www.wikipedia.org)
- l'art (www.artlibre.org) :
 - musique (www.musique-libre.org, www.jamendo.com/fr)
 - photos (<http://www.framasoft.net/rubrique387.html>)
 - littérature, poésie
 - films, arts plastiques, ...
- la publication scientifique